Clinique St Pierre
OTTIGNIES



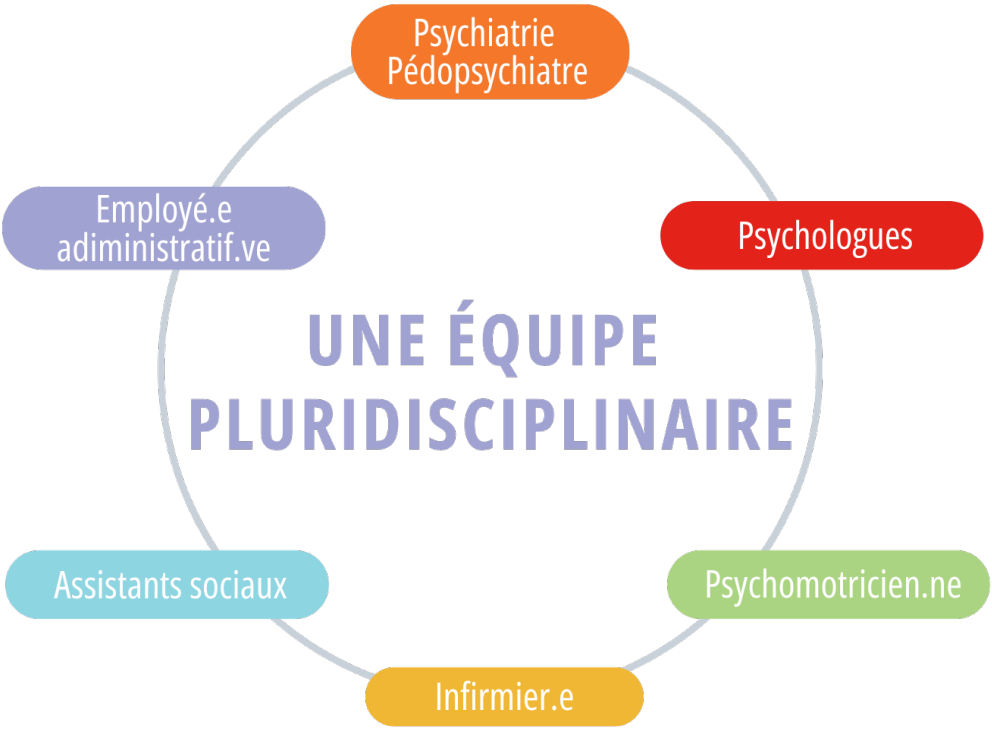
CHAMPS DES MOTS

Consultations et soins psychiatriques,
pédopsychiatriques, psychologiques et sociaux

"CHAMPS DES MOTS"

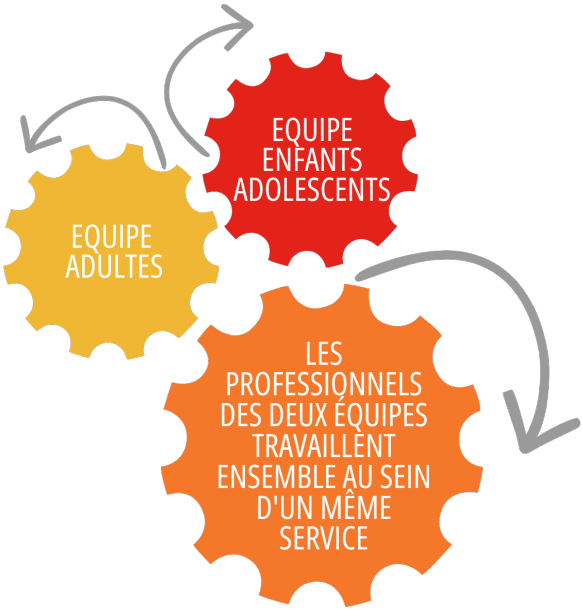
C'est un lieu accueillant les activités d'un Service de Santé Mentale agréé par la Région Wallonne. Il s'agit d'une équipe pluridisciplinaire (psychiatre et pédopsychiatre, psychologues, assistants sociaux, psychomotricienne, infirmière psychiatrique et secrétaires) proposant un accompagnement pour les enfants, adolescents, adultes, en individuel, en couple ou en famille.

LE SERVICE DE SANTÉ MENTALE CHAMPS DES MOTS, UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

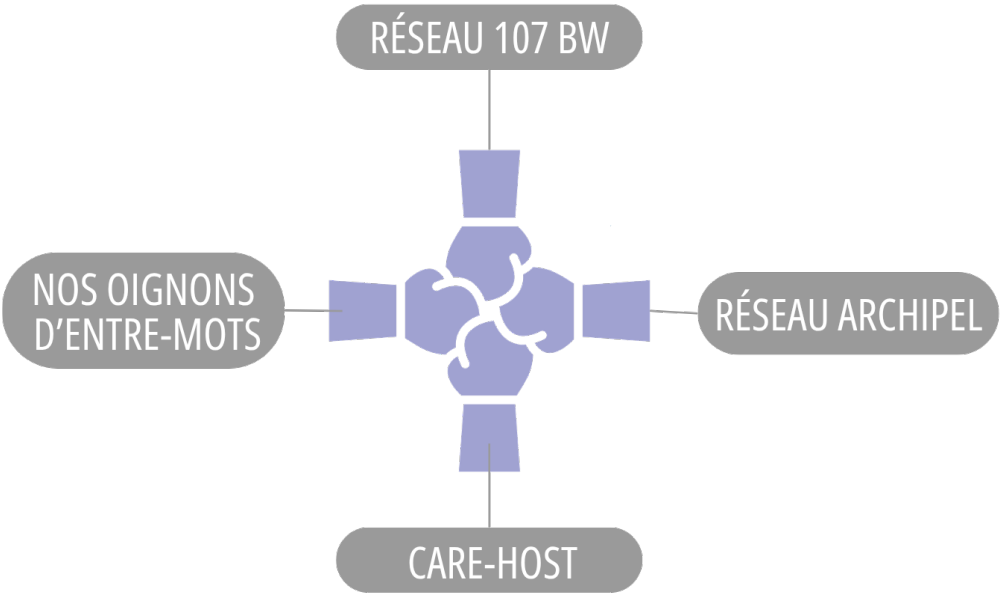


Ce service de santé mentale est également un centre de formation et accueille chaque année des psychologues en 3ème cycle et des assistants en psychiatrie ainsi que des stagiaires dans les différents domaines.

UNE ÉQUIPE ET DEUX PUBLICS



PROJETS SPÉCIFIQUES ET PARTENARIATS PRIVILÉGIÉS



L'ACCUEIL

L'accueil est le préalable nécessaire à toute rencontre.

C'est la première fonction remplie dans l'offre de soins. Au service de santé mentale « Champs des Mots », l'accueil est assuré par l'ensemble de l'équipe. Dès le début et tout au long du suivi, l'équipe s'appuie sur la demande de soins, telle qu'elle est formulée, qu'elle provienne d'un tiers ou du patient lui-même. Outre cet accueil qui se veut accessible à tous, « Champs des Mots » propose un accompagnement de personnes présentant une problématique psychiatrique, pédopsychiatrique, psychologique et/ou sociale.

Direction administrative : Benoit **Van Tichelen**
Direction thérapeutique : Dr **Gillain** avec délégation au Dr **Canseliet** pour la pédopsychiatrie
Coordinatrice : Morgane **Dedecker** - 010 43 68 30



POUR QUI ET PAR QUI ?

« Champs des Mots » s'adresse à des personnes rencontrant des difficultés psychiatriques, pédopsychiatriques, psychologiques, relationnelles et/ou sociales.
Les subsides qui nous proviennent de la Région Wallonne et du Fédéral nous permettent de proposer des soins pluridisciplinaires à des personnes en situation précaire et dont le lieu de résidence se trouve prioritairement à Perwez ou ses alentours. L'accueil par téléphone et en présentiel, se déroule en semaine de 9h à 18h.
Les prestataires sont des psychiatres, des psychologues, une pédopsychiatre, une psychomotricienne, une infirmière psychiatrique, des assistants sociaux, et des secrétaires. Cette équipe et ce travail pluridisciplinaire permet de proposer à chaque personne en demande, un accompagnement prenant en compte chaque situation dans sa globalité.
Nous collaborons également avec le réseau des bénéficiaires.

Chaque semaine, les nouvelles demandes sont discutées en réunion d'équipe qui s'avère être un espace d'élaboration et d'articulation de la pratique de chacun et du projet du service Champs des Mots.
Afin de vous proposer l'aide la plus adéquate, notre travail en équipe pluridisciplinaire s'appuie sur le partage et implique un échange d'informations sur votre situation. Ceci requiert aussi votre consentement sur l'échange des données nécessaires à votre prise en charge comme le demande l'article 570 du CWASS.

LA FONCTION MÉDICALE

La philosophie de travail est de promouvoir la santé en tenant compte de la singularité de chacun, de son parcours et de son histoire, et en s'appuyant sur ses ressources, tout en considérant les difficultés liées à la maladie mentale.

Le psychiatre s'essaie à remplir différentes fonctions, auprès du patient, de l'équipe thérapeutique, du réseau de soins et de la société :

- Il accueille la souffrance psychique ;
- Il s'engage de manière éthique et réfléchie dans le soin aux patients et aux familles ;
- Il délimite, au travers d'une utilisation critique du diagnostic, ce qui relève de la psychiatrie, ce qui n'en relève pas ;
- Il défend l'utilisation de traitements médicamenteux psychotropes comme moyens (de mobilisation de la vie psychique) et non pas comme buts ;
- Il organise les soins et en assume les responsabilités médico-légales ;
- Il assume la responsabilité sociale liée à sa fonction (certificats, attestations, …) ;
- Par sa connaissance du réseau médical (médecins généralistes, spécialistes, institutions), il oriente les patients vers les structures de soins adéquates, avec lesquelles il collabore.

LA FONCTION INFIRMIÈRE PSYCHIATRIQUE

- L'infirmière élabore un programme de soins pour chaque patient en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.
- Elle veille à la bonne application des traitements prescrits par les psychiatres, et pédopsychiatres.
- Elle administre un traitement et surveille le patient par rapport à d'éventuelles réactions indésirables.
- Elle favorise l'autonomie du patient dans la mesure de ses capacités (pilulier, soins à domicile, famille,…) en tentant de lui permettre de retrouver un équilibre avec sa maladie.
- Enfin, elle propose des suivis individuels, avec la famille, ou par téléphone en fonction des besoins.

LA FONCTION PSYCHOLOGIQUE ET PSYCHOTHÉRAPEUTIQUE

La fonction psychologique et psychothérapeutique s'adresse aux enfants, aux adolescents, aux adultes et aux familles qui vivent des difficultés (ou simplement des questionnements) dans leur rapport à eux-mêmes ou aux autres.

Ceci englobe l'accueil, l'écoute, le soutien à l'élaboration d'une question et l'ouverture vers un travail psychothérapeutique.

Dans la psychothérapie, l'attention est portée aux processus psychiques, à l'observation et à la compréhension du comportement et des relations du patient. Par la mise en lien et en sens des expériences passées et présentes, le patient peut, petit à petit, légitimer ses vécus et prendre distance par rapport à ses difficultés.

Selon la problématique en jeu, le psychothérapeute proposera un travail individuel, de couple, en famille ou en groupe.

LA FONCTION DE PSYCHOMOTRICITÉ

La thérapie du développement intègre les processus psychiques au développement psychomoteur. Le thérapeute construit avec l'enfant un espace de jeu, une aire transitionnelle. Dans cette relation, il lui offre la possibilité d'éprouver le travail du jeu, de découvrir de nouvelles expériences perceptives et sensori-motrices.

L'objectif est que l'enfant puisse vivre sa motricité dans un espace et un temps d'échanges et de liaison afin d'étoffer son « appareil à penser » et de construire son propre contenant mental.

LA FONCTION SOCIALE

La fonction sociale en psychiatrie et en santé mentale est l'interface entre la part du psy et la part du social dont on sait l'intrication. Elle est ce qui relie le patient et ses symptômes à ce qui continue de l'ancrer dans le réseau social (réseau familial, professionnel, rapport aux institutions, …). On ne peut faire fi des répercussions de la situation sociale des patients sur leurs fonctionnements. Les difficultés peuvent parfois engendrer un véritable « décrochage social » auquel l'AS tentera de pallier en aidant le patient à se remettre en règle administrativement par exemple. Parfois aussi la difficulté devient un symptôme en soi, d'où l'indication de travailler en équipe et en réseau avec les intervenants extérieurs.
Nous tenons à cette formule d'« accompagnement psycho-social » qui définit le mieux ce travail.

L'ASPECT FINANCIER

Comme expliqué précédemment, nous souhaitons pouvoir favoriser l'accès aux personnes se trouvant en situation de précarité pour diverses raisons, et ayant parfois besoin d'un suivi pluridisciplinaire.
En ce qui concerne les suivis psychiatriques et pédopsychiatriques, notre centre applique des tarifs conventionnés avec la possibilité de bénéficier du tiers-payant. Des bilans psycho-affectifs pour les enfants peuvent être réalisés sur demande du médecin traitant ou du pédiatre.

Pour les suivis psychologiques ou en psychomotricité, les tarifs sont les suivants :

- Individuel : 14,57€
- Couple : 22,08 €
- Famille : 27,60 €

Le paiement ne doit pas être un obstacle à la consultation. En cas de difficultés financières, parlez-en au prestataire.

ET CONCRÈTEMENT ...

SERVICE

Du lundi au vendredi de 9h à 18h et peut proposer, en cas de nécessité, des consultations à partir de 8h et jusqu'à 20h.

SECRÉTARIAT

- Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- Mardi de 9h à 12h30 et de 15h30 à 18h
- Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 15h30

DEDECKER Morgane | Coordinatrice | 010 43 68 30

Toute demande psychiatrique, pédopsychiatrique, d'accompagnement psychologique, social, de psychothérapie individuelle, de couple, de famille ou encore de psychothérapie en groupe est formulée au secrétariat ou à l'accueil.

Ces demandes sont discutées au sein de la réunion d'équipe hebdomadaire le mardi de 13h à 15h avant une reprise de contact avec le bénéficiaire.



NOTES

Si au cours de la prise en charge, un accès au dossier était souhaité, une demande devra être formulée auprès du prestataire de soins.

En cas de litige, une médiatrice est disponible au sein de la Clinique Saint Pierre via l'adresse mail : mediation@cspo.be ou par téléphone au 010 43 67 16.

Lundi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h, ainsi que mardi de 13h à 16h

Vous trouverez aussi de plus amples informations dans la brochure intitulée : « Droits des patients ».

Clinique Saint-Pierre Ottignies ASBL
Service de psychiatrie et de pédopsychiatrie

CHAMPS DES MOTS
Rue de la Station, 17
1360 PERWEZ
010 43 68 30
champsdesmots@cspo.be
www.CSPO.be

Service de santé mentale agréé et subventionné par la Région wallonne

Clinique St Pierre
OTTIGNIES

Membre du réseau
Lid van het netwerk Huni

PSYC-COMM-0013/11.2026